

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 2 mars, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle polyvalente du Collège Simone Veil, 21 rue de Dahouët à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 23 février 2026

PRESENTS :

BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, LEVY-ROBERT Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MAIGNAN Brigitte, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, URVOY Laurence, VITEL Fabien

ABSENTS :

- LEMEE Gilles donne pouvoir à LE MOIGNE Christine,
- PECHA Virginie donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- ROYER Thierry donne pouvoir à HERCOUET Philippe,
- ARTHEMISE Fabienne,

SECRETARE DE SEANCE : LEVY-ROBERT Christelle

Délibération n°2026-040

Membres en exercice : 35 – Présents : 31 - Absents : 4 – Pouvoirs : 3

**URBANISME
DENOMINATION DE RUE
CHANGEMENT DE DENOMINATION
DE LA RUE DE BEAUSOLEIL EN RUE SEBASTIEN COUPE**

La dénomination des voies communales, et principalement à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal, dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Afin de rendre hommage et de faire connaître les personnalités dont l'engagement a marqué et contribué au développement de la commune de Lamballe-Armor, il est proposé, après avis de la commission communale d'urbanisme et accord des familles, de renommer la rue de Beausoleil en rue Sébastien Coupé, fondateur de la COOPERL en 1966.

L'intitulé exact à faire figurer sur les plaques de rue serait le suivant : « Rue Sébastien Coupé – Fondateur de la COOPERL – Président de 1966 à 1994. » Compte tenu des contraintes inhérentes à un changement de nom de rue pour les entreprises riveraines, il est proposé de mettre en œuvre cette modification le 1^{er} juillet 2026.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE la proposition et DECIDE de renommer la rue de Beausoleil en rue Sébastien Coupé, avec la mention détaillée ci-dessus,
- DIT que cette modification interviendra le 1^{er} juillet 2026,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Abstention : Mme LE BOUCHER. MM BERNU. M'BAREK

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 06 MARS 2026

Philippe HERCOUËT

Maire de Lamballe-Armor



[Handwritten signature]

Certifié exécutoire, compte tenu :
De la transmission en Préfecture le 06 MARS 2026
De la publication le 06 MARS 2026

Pour le Maire,
Par délégation
Nathalie MAÏGAND
Directrice Administration générale